

OAP SAINTE ANNE

Rencontre avec Mr Pierre BENARROCHE Maire du 6/8

Le CIQ a tout d'abord été contacté par téléphone par Mr RICHEROLLE (Directeur du cabinet du maire 6/8). Un échange intéressant qui a porté principalement sur l'OAP et à l'issue des échanges il a été proposé une rencontre à la mairie du 6/8 avec Mr BENARROCHE (MAIRE du 6/8) sur ce sujet

Il a été également abordé lors de cette conversation téléphonique d'autres sujets concernant notre quartier (voir compte rendu du CA du 02 mai 2022) et notamment :

- Le parc Bonneveine
- Le festival « oh ma parole »
- La cérémonie du 08 mai

A voir sur le site du CIQ :

- Atelier N°3 du 31 mars
- Courrier à Mme VASSAL Présidente de la Métropole (suite à décision du conseil d'administration du CIQ en date de 04 avril 2022)
- Rencontre le 25 avril avec Mr BENARROCHE Maire du 6/8 (voir ci-dessous)
- Comité de pilotage N°3 du 26 avril
- Balade urbaine du 29 avril
- Conseil d'administration du CIQ le 02 mai

Le président du CIQ Ste Anne
G. DERHILLE

En amont de notre rencontre et afin de préparer notre entrevue avec Monsieur le Maire nous avons adressé le mail suivant :

Monsieur le maire,

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous proposer un rendez-vous (lundi 25 avril à 17H30) concernant la future OAP Ste Anne.....

....

....En vue de cette rencontre je vous propose de trouver ci-dessous les questions essentielles que le CIQ souhaiterait aborder si vous en êtes d'accord, et notamment :

- Nombre de logements ?
- La mixité d'usage (implantation / pourcentage et destinations) ?
- La mixité sociale (implantation / pourcentage et destinations) ?
- Quelle sera la prise en compte du PPRI ?
- Quelle sera la zone concernée par la réflexion concernant la mobilité ?
- Comment travailler sur une transition du tout voiture à une mobilité douce ?
- Quelles dispositions seront prises dès le départ pour les véhicules électriques ?
- Quelle serait la destination des bâtiments semi-industriels (Reggio) ?
- Le CIQ pourra-t-il être consulté avant la délivrance des futurs permis de construire ?

Bien évidemment, nombre de ces questions demeurent ce jour sans véritable réponse possible, mais pour certaines (un ordre de grandeur, une zone, etc ...), les projets (souhaits, décisions ...) de la mairie peuvent être autant d'éléments qui nous permettront de mieux appréhender le devenir de cette zone.

Notre souhait est de participer au mieux aux nombreuses réflexions, afin que soient pris en compte, tant que faire se peut, les souhaits des habitants.

.....

La rencontre s'est déroulée à la mairie en présence de Mr BENARROCHE (Maire) de Mr LEMERY (conseiller d'arrondissement délégué aux grands projets et permis de construire) Mr MENARD (vice-président du CIQ Ste Anne) Mr BOUCLY (vice-président de l'ASL Michelet sainte Anne) Mr DERHILLE (président du CIQ), et avec en visioconférence Mr RUPNIK (adjoint au maire délégué au secteur 4) et Mr RICHEROLLE (Directeur de cabinet du Maire).

Monsieur le Maire a rappelé notamment ce qui avait déjà abordé lors des différents ateliers et comité de pilotage :

- L'impératif besoin en logements pour la ville de Marseille
- Que le zonage ne soit plus mono usage
- La mixité sociale impérative
- Un travail sur les écoles et autres services publics
- Aller vers une ville décarbonée
- Privilégier la mobilité douce
- Assurer la qualité du projet
- Assurer les échanges avec les habitants du quartier

Concernant les bâtiments semi industriels (REGGIO) un projet de protection et de rénovation de ces bâtiments est prévu.

Concernant le fait d'informer et consulter les habitants du quartier avant les futures constructions (pour tout le quartier) Mr BENARROCHE précise que cela est déjà à l'étude afin d'associer les riverains

Le point sur lequel le CIQ insiste, concerne le nombre de logements avant même toute autre réflexion sur les autres sujets (mobilité / espaces non bâtis etc ...). Mr BENARROCHE parle alors de 600 logements avec 30% de logements sociaux, ainsi qu'une diversité d'usages (bureaux, commerces, écoles etc ...).

Le CIQ souligne que ce nombre est trop important tenant compte notamment des constructions actuelles qui modifient déjà la vie des habitants du quartier, ainsi que la préservation du caractère villageois de notre secteur.

D'autres sujets ont été abordé :

- Parc Bonneveine : les réflexions en cours se feront avec la participation du CIQ
- Trotinettes : la mairie travaille avec les opérateurs. Le CIQ rappelle sa proposition de définir avec la mairie et les opérateurs les emplacements souhaitables et leur matérialisation.
- Sécurité aux abords des écoles rue Thieux et Av de Mazargues : concernant l'avenue de Mazargues les interventions sont prévues pour le mois de juillet. Pour la rue Thieux le CIQ demande également les interventions de sécurisation nécessaires.